



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 1^{er} décembre 2023

Baromètre du mois d'octobre 2023 sur les temps d'attente aux contrôles frontières des aéroports parisiens

La Direction de la Police aux Frontières et le Groupe ADP s'associent pour dresser le bilan mensuel des temps d'attente que rencontrent les passagers aux différents points de contrôles frontières dans les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.

Tendance générale observée sur le mois d'octobre 2023¹ :

Pour mémoire, les temps d'attente maximum à la Police aux Frontières dans les aéroports, fixés par le Premier ministre lors du conseil interministériel du tourisme du 26 juillet 2017, sont de 30 minutes pour les ressortissants européens et de 45 minutes pour les non européens.

- ◆ **À Paris-Charles de Gaulle** : sur près de 2,7 millions de passagers des vols internationaux², **87,8 % ont attendu moins de 10 minutes**, 10,9 % entre 10 et 30 minutes, 1,1 % entre 30 et 45 minutes, et 0,2 % plus de 45 minutes.
- ◆ **À Paris-Orly** : sur près de 966 550 de passagers des vols internationaux, **95,5 % ont attendu moins de 10 minutes**, 4,4 % entre 10 et 30 minutes, 0,1 % entre 30 et 45 minutes et moins de 0,1 % plus de 45 minutes.

Evènements ayant entraîné des temps d'attente supérieurs à 30 minutes³ :

À Paris-Charles de Gaulle /

- ◆ Semaine 40 : **30 évènements** ayant impacté environ 9 900 passagers, avec un temps d'attente moyen de 42 minutes.
- ◆ Semaine 41 : **21 évènements** ayant impacté environ 4 600 passagers, avec un temps d'attente moyen de 37 minutes.
- ◆ Semaine 42 : **25 évènements** ayant impacté environ 6 600 passagers, avec un temps d'attente moyen de 42 minutes.
- ◆ Semaine 43 : **27 évènements** ayant impacté environ 8 000 passagers, avec un temps d'attente moyen de 42 minutes.

À Paris-Orly /

- ◆ Semaine 40 : **2 évènements** ayant impacté environ 220 passagers, avec un temps d'attente moyen de 38 minutes.
- ◆ Semaine 41 : **3 évènements** ayant impacté environ 320 passagers, avec un temps d'attente moyen de 42 minutes.
- ◆ Semaine 42 : **5 évènements** ayant impacté environ 400 passagers, avec un temps d'attente moyen de 41 minutes.
- ◆ Semaine 43 : **2 évènements** ayant impacté environ 200 passagers, avec un temps d'attente moyen de 50 minutes. A noter que la méthodologie amène à ne pas retenir ces deux évènements dans les pourcentages mensuels globaux de Paris-Orly, car ayant affecté moins de 0,05 % des passagers, la valeur finale retenue est 0,0 %.

¹ En septembre 2023 : à Paris-Charles de Gaulle, sur 4 millions de passagers des vols internationaux, 86,5 % ont attendu moins de 10 minutes, 98,7 % moins de 30 minutes et 99,8 % moins de 45 minutes. À Paris-Orly, sur près d'1,2 million de passagers des vols internationaux, 92,1 % ont attendu moins de 10 minutes, 99,8 % moins de 30 minutes et 100% moins de 45 minutes.

² Sont pris en compte les passagers ayant passé une frontière aux départs, en correspondance ou aux arrivées à Paris-Charles de Gaulle ou Paris-Orly (ne concerne donc pas les passagers sur des vols domestiques ou Schengen).

³ Sont retenus les évènements impactant plus de 50 passagers, par semaine calendaire. Deux occurrences doivent être séparées de 20 minutes, sinon un seul évènement est comptabilisé.

Retour sur quelques événements :

- ◆ **Jeudi 5 octobre, aux arrivées du Terminal 2E de Paris-Charles de Gaulle, entre 8h50 et 11h00.**
Lors de cette période de fort trafic, des policiers ont dû être mobilisés sur des missions liées à la Coupe du Monde de rugby (accueils et facilitations de passages, déplacements accompagnés sur la plateforme...). Une stratégie de priorisation des vols aux départs a été mise en place par les équipes Paris Aéroport, en collaboration avec la Police aux Frontières, afin de garantir la ponctualité des programmes de vols. En conséquence, aux arrivées, environ 900 clients ont attendu jusqu'à 1 heure.
- ◆ **Dimanche 8 octobre, aux arrivées du Terminal de 2E de Paris-Charles de Gaulle, de 6h55 à 8h40.** Une affluence particulièrement importante aux sas PARAFE a conduit les équipes à réorienter des passagers vers les lignes d'aubettes classiques. Environ 1 200 passagers ont attendu jusqu'à 45 minutes. Les équipes de Paris Aéroport ont diffusé des annonces sonores expliquant ce ralentissement et des personnels d'accueil complémentaires ont été mobilisés pour porter assistance aux clients les plus fragiles.
- ◆ **Lundi 16 octobre, aux départs du Terminal 1 de Paris-Charles de Gaulle, entre 19h55 à 21h25.** Les effectifs de la Police aux Frontières ont été mobilisés sur de nombreuses missions régaliennes en début de soirée, ce qui a impacté l'effectif de policiers mobilisables aux contrôles frontières et n'a pas permis d'ouvrir les sas PARAFE (un fonctionnaire de police pour superviser l'ouverture de 5 sas PARAFE). Environ 170 passagers ont attendu jusqu'à 70 minutes.
- ◆ **Jeudi 19 octobre, aux départs du Terminal 1 de Paris-Charles de Gaulle, entre 9h25 et 10h05,** suite à une panne nationale des fichiers informatiques utilisés par la Police aux Frontières, les contrôles en aubettes ont dû être interrompus, seuls les sas PARAFE pouvant alors être utilisés par les passagers éligibles. D'importants renforts de gardes-frontières ont été mobilisés pour pouvoir effectuer les contrôles de manière manuelle, permettant de limiter l'impact : environ 800 passagers ont attendu jusqu'à 1 heure. Des annonces sonores ont été diffusées afin d'expliquer la situation aux passagers.

Le programme de densification des sas PARAFE se poursuit à Paris-Charles de Gaulle

C'est actuellement la zone contrôle frontière aux départs du Terminal 2E qui est en travaux, pour passer de 15 à 18 sas PARAFE. Ils seront opérationnels et viendront **augmenter les capacités de contrôles pour les fêtes de fin d'année.**

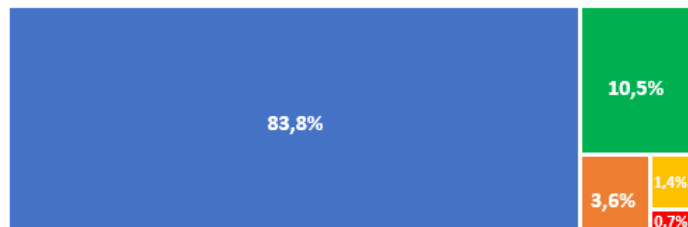
L'objectif est de proposer **170 sas pour l'été 2024** (+39 % par rapport à 2023).

Détails des résultats mensuels du mois d'octobre à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly :

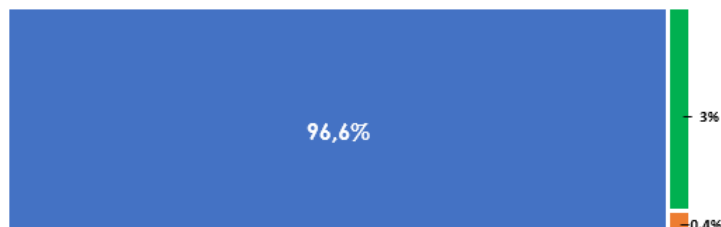
Part de passagers départs et arrivées ayant attendu par tranche de 10 minutes de temps d'attente



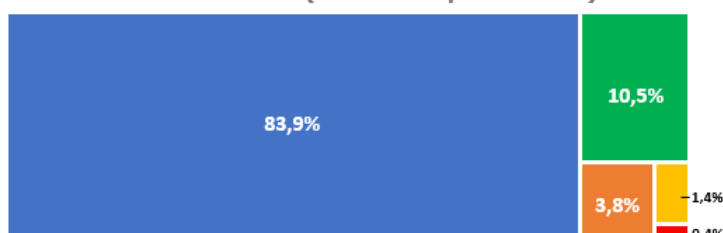
Paris-CDG Terminaux 1 & 3



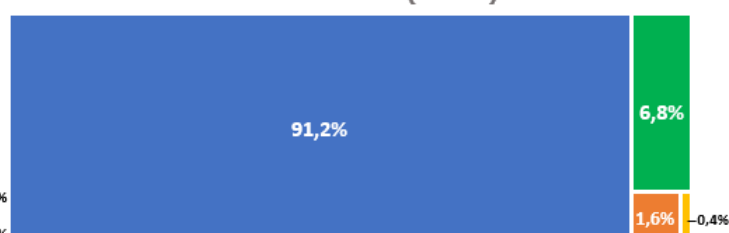
Paris-CDG 2 ABCD



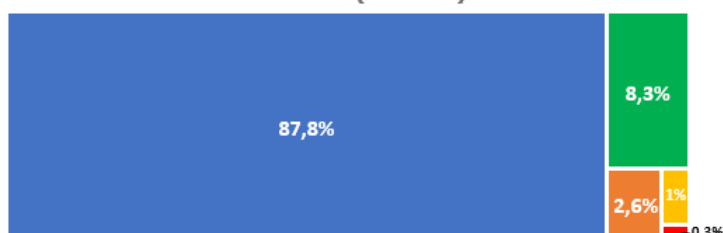
Paris-CDG 2 EFG (hors correspondances)



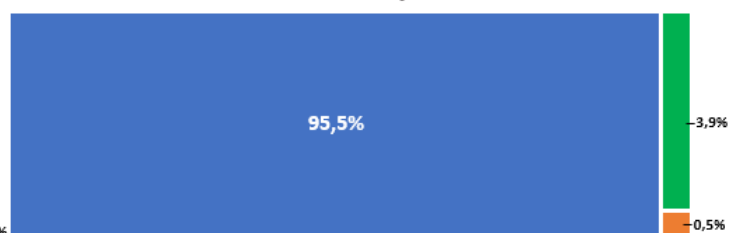
Paris-CDG 2 EFG (transit)



Paris-CDG (cumulé)



Paris-Orly



Méthodologie : données temps réel issues de capteurs de comptage

Depuis 2019, le Groupe ADP a déployé des **outils de monitoring et de pilotage des flux de passagers et des temps d'attente**.

Des capteurs permettant en particulier de compter le nombre de passagers en temps réel dans une file d'attente ont notamment été déployés pour équiper les zones de passage frontière et de contrôle sûreté des aéroports parisiens.

Il s'agit d'un outil de mesure temps réel qui se met **à jour automatiquement toutes les cinq secondes**.

Il permet de compter le nombre de passagers dans une file d'attente : en mesurant combien de temps la dernière personne sortant de la file a attendu. Il faut **entre 80 et 200 capteurs** pour couvrir une zone en fonction de sa taille.

Les données sont récupérées dans un outil de suivi de la performance opérationnelle qui permet d'analyser ce qui s'est passé dans une journée opérationnelle. Ce sont les données extraites de ces capteurs qui sont utilisées pour établir ce baromètre.

À propos du **Groupe ADP**

Contact Presse : Justine Léger, responsable pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23

Contacts Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 6 32 35 01 46 et Elliott Roch +33 6 98 90 85 14 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2022, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 86,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et près de 193,7 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2022, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 688 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 516 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

Plus d'informations sur www.groupe-adp.com et sur X (anciennement twitter) : [@GroupeADP](https://twitter.com/GroupeADP)

À propos de la **Direction générale de la Police Nationale**

Contact presse : Service d'information et de communication - + 33 1 40 07 60 70 - sicopmedia@interieur.gouv.fr

La direction générale de la police nationale a pour missions la sécurité nationale, l'investigation, la police scientifique, le renseignement, l'ordre public, la coopération internationale, le contrôle interne et la sécurisation aux frontières. Cette dernière mission consiste à contrôler les passagers se présentant dans les aéroports, ports et gares internationaux. Plus généralement et sur l'ensemble du territoire, elle s'élargit à la lutte contre l'immigration irrégulière et ses filières organisées, la fraude documentaire et l'emploi d'étrangers sans titre de séjour. Cette mission de sécurité s'opère également dans la sécurisation du réseau ferré et le contrôle de la mise en œuvre des mesures de sûreté dans les transports internationaux.